



BRANCHE FRANÇAISE D'AIR-BRITAIN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 18 mars 2017

au MUSÉE SAFRAN de MELUN-VILLAROCHE

Compte-Rendu

L'Assemblée Générale de la BFAB s'est tenue dans une salle mise à notre disposition par le Musée Safran de Melun-Villaroche, à partir de 10 h. La participation était importante, avec 29 membres présents et 82 procurations. Sachant qu'outre 11 retardataires, 209 membres de la BFAB étaient à jour de leur cotisation, le quorum obligatoire d'un quart est largement dépassé !

La séance est présidée par Jean Delmas. Pierre Labaudinière est secrétaire de séance, assisté de Claude Salaün. Tous les membres avaient été convoqués par courrier inséré dans le *Trait d'Union* n°290.

L'ordre du jour était le suivant :

- rapport moral.
- rapport financier
- élection de trois membres au Comité de Direction
- questions diverses

Le rapport moral de l'association est présenté par Jean Delmas. Le bureau s'est réuni deux fois au cours de l'exercice 2016. L'annuaire des membres de la BFAB qui acceptaient d'y figurer a été distribué en 2016. Un tour de table est fait sur les perspectives de célébration de notre 50^{ème} anniversaire en 2018.

Le rapport financier (ci-contre) est présenté à l'assemblée. Son résultat déficitaire s'explique par le plus grand nombre de pages couleurs, par l'accroissement des frais postaux en cours d'année, par l'impression de l'annuaire des membres et par la réédition de l'ancien hors-série "*Les avions de Max Holste*", dont la vente n'apparaîtra que dans l'exercice 2017. Il est rappelé que ce déficit avait été pressenti, menant à la décision de la précédente Assemblée Générale de majorer la cotisation à partir de l'exercice 2017.

Pierre Labaudinière fait le point sur l'activité du stand qu'il anime, et qui a dégagé un excédent positif de 462 Euros. Le stand sera présent aux manifestations habituelles ; a priori, ce sera la dernière fois pour la Convention Airliners de Roissy, dont le résultat a encore été déficitaire en 2016. On signale que Madame Labaudinière tient ce jour le stand dans le hall du Musée Safran.

Philippe Gastebois fait le point sur la fréquentation du site internet, en hausse sensible depuis l'année dernière avec 5 393 visites depuis la France et d'autres pays dont certains assez surprenants, comme l'Ukraine ou la Chine.

Patrick Vinot Préfontaine évoque brièvement nos bonnes relations avec Air-Britain. Il explique, en lieu et place de Claude Petit, absent, les divers aspects de la fabrication du TU et le programme rédactionnel.

À la suite de la diffusion de l'annuaire, des perspectives de réunions géographiques entre membres s'ouvrent à Poitiers (Henry-Pierre Marquis) et à Paris (Pierre Labaudinière) pour la rentrée. Le Bureau soutient chaleureusement toutes les initiatives dans ce sens.

Notre association partenaire Anciens Aéroclubs a sollicité de reproduire dans son Atlas en ligne les articles du TU traitant de terrains d'aviation, ainsi que la série de Jacques Chillon sur la renaissance des aéroclubs. La BFAB n'étant pas propriétaire des articles, il va être demandé à chaque auteur son accord.

L'essentiel des discussions porte sur la nécessité de trouver pour 2018 un remplaçant à Claude Petit, qui a annoncé son intention de ne pas poursuivre la fabrication du magazine après le n° 300 (juillet/août 2018). L'assemblée salue l'ampleur de son

travail bénévole depuis 2001 et le remercie pour l'excellente qualité vers laquelle il a conduit notre revue. Le profil du nouveau rédacteur en chef recherché est détaillé. Un appel à candidature sera inséré dans le TU293.

Un membre ayant été contraint de quitter la séance avant les votes, ce sont 110 voix qui peuvent s'exprimer (28 présents et 82 pouvoirs valides).

Les rapports moral et financier sont approuvés à l'unanimité des 110 membres présents ou représentés.

Le vote pour le renouvellement de trois membres du Comité de Direction donne les résultats suivants :

- Jean Delmas	110 voix	réélu
- Claude Salaün	110 voix	réélu
- Patrick Vinot Préfontaine	109 voix	réélu

La séance est levée à 12 h.

Après un repas pris en commun, les membres se répartissent dans les quatre sites de l'aérodrome où des visites ont été organisées : Musée Safran, France's Flying Warbirds, Cercle de Chasse de Melun-Villaroche et Aéro-Sotravia, à la grande satisfaction des participants.

BILAN COMPTABLE : exercice 2016	Crédit	Débit
Cotisations 2016 (224 adhérents) : (65 € x 215) + (70 € x 9)	14 605,00	
Facture impression 2016 (TU n° 285 à 290)		13 238,52
Enveloppes + impression des enveloppes		692,65
Frais postaux 2016 (n° 285 à 290)		3 809,40
Impression annuaire BFAB		267,07
Vente de 3 numéros "Spécial DC.4"	45,00	
Vente de 4 numéros "Spécial Constellation"	60,00	
Vente de 161 n° "Spécial Dorand" (150 + 11)	3 145,00	
Vente de 1 numéro "Spécial Corse"	13,00	
Vente de 11 numéros H-34 (TU 196/197)	275,00	
Vente de 15 numéros "Spécial DC.8"	225,00	
Vente de TU anciens et divers	1 303,00	
Vente de 11 DVD "20 premières années du TU"	210,00	
Frais postaux divers		724,59
Frais divers et fournitures diverses		322,19
Réimpression "spéciaux DC.4, Constell. et DC.8"		96,00
Prélèvements (Site Internet)		92,10
Assurances (MACIF)		78,85
Adhésion "Anciens Aéroclubs"		70,00
Réimpression "Spécial Dorand"		2 074,13
Réimpression "Spécial Max Holste"		804,87
Totaux	19 881,00	22 270,37
Balance :	19 881,00	=====
	- 22 270,37	=
Solde d'exercice 2016 :	- 2 389,37	
Solde positif exercice 2015 :	5 320,52	
Totaux :	2 931,15	
Solde positif à reporter sur l'année 2017 :	2 931,15	